



LUSTRICIRE

NETTOYANT DEPOUSSIERANT BRILLANTEUR POUR MEUBLES BOIS, MOBILIERS DIVERS ET TOMMETTES. A USAGES PROFESSIONNELS.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	820 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D' ECLAIR	43 °c afnor coupe fermée.
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair entre 21°c et 55 °c, classe A2
. ODEUR	Caractéristique de cire.
. COULEUR	Incolore.
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné non inflammable autorisé en accord avec les conventions internationales pour la protection de la couche d'ozone.	



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. Non miscible à l' eau. **Neutre, polyvalent** : n' attaque pas les supports usuels : Bois, stratifiés, formica. Dépoussiérant, nettoyant, lustrant pour la rénovation et l'entretien des bois et boiseries, dans les hôtels, bureaux, collectivités, salles de réunion ou de bureautique. Pulvériser directement sur les boiseries, les stratifiés à nettoyer, ou sur un chiffon propre non pelucheux. Laisse un film brillant et nourrissant pour le bois après application tout en dégageant une agréable odeur de cire d'abeille à l'ancienne. Pour les professionnels du nettoyage, professionnel du meuble, antiquaires, installateurs de mobiliers d'expositions, etc...

Pour l'entretien des surfaces en tommettes, repousse et empêche l'adhérence de l'eau à la poussière. Enrichi à l'huile de lin. laisse une bonne odeur de cire.



MODES ET DOSES D'EMPLOI

. Agiter soigneusement l'aérosol avant pulvérisation. Utilisation en **multi-position**. Vaporiser directement à environ 20 cm sur les meubles et mobiliers à dépoussiérer et à protéger. Étaler à l'aide d'un chiffon non pelucheux et si possible légèrement humidifié. Terminer par un lustrage doux avec un chiffon sec non pelucheux.



Pour l'entretien des surfaces en tommettes, pulvériser sur les franges d'un balai à franges de façon à les imprégner. Passer le balai imprégné sur les tommettes afin d'enrober les poussières, de nourrir et de faire briller.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.